



# LÉGENDE

- PRESCRIPTIONS LIEES A LA TVB**
- Zones humides à préserver
  - Espaces boisés classés (L. 113-1 du Code de l'Urbanisme)**
    - EBC surfacique à maintenir ou à créer
    - EBC linéaire à maintenir ou à créer
  - Éléments végétaux protégés (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)**
    - Haie à préserver
    - Arbre remarquable à préserver
  - Continuités écologiques identifiées (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)**
    - Réservoirs de biodiversité à préserver
    - Corridors terrestres à restaurer
    - Corridors terrestres à préserver
    - Corridors aquatiques à préserver

- ZONAGE REGLEMENTAIRE :**
- Zone Urbaine (U)
  - Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
  - Zone à urbaniser (AU) :**
    - Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
    - Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
    - Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
    - Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
  - Zones Agricole (A) et Naturelle (N) :**
    - Zone Naturelle (N)
    - Zone Agricole (A)
    - Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N

- ELEMENTS DE CONTEXTE :**
- Bâti
  - Limites communales
  - Parcelles

Département de la Charente-Maritime (17) | Communauté de Communes Anis Sud

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



### 4.2 Règlement graphique 4.2.8 Trame verte et bleue

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:7500 ème

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Anis Sud  
Mission : Elaboration du PLUi  
Sources : Cadastre DCFP 2019, Citadia Conseil  
Réalisation : Citadia Conseil le 31/01/20



Citadia Conseil  
45 rue Sainte-Colombe  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.57.99.69.28  
Mail : atlantique@citadia.com

